

Les spécificités électriques de la Région Bretagne

L'action de l'État

Électricité : L'action de l'État en Région Bretagne

■ Les missions de la DRIRE dans le domaine de l'électricité

- contribuer à l'élaboration des plans régionaux
- assurer le contrôle technique des ouvrages de production et transport de l'énergie
- participer aux actions de MDE et ENR
- assurer l'inspection du travail

Électricité : L'action de l'État en Région Bretagne

- **le CPER 2000-2006**
- **le PASER**
- **l'exercice PPI programmation pluriannuelle des investissements de production**
- **l'élaboration du schéma de développement du réseau public de transport d'électricité**

Électricité : L'action de l'État en Région Bretagne

■ Le CPER 2000-2006

- dans le cadre du programme EDEA (énergie-déchets-air) en partenariat Conseil Régional, ADEME et État, piloté par l'ADEME
- objectif : renforcer et développer de nouvelles actions dans domaines des ENR et MDE

Électricité : L'action de l'État en Région Bretagne

■ Le PASER

- groupe de travail régional 2004-2005 avec les acteurs de l'énergie
- a permis de faire émerger les problématiques de l'électricité de la Bretagne
- d'inscrire le sujet énergie comme action du PASER

Électricité : L'action de l'État en Région Bretagne

■ Le PASER - élaborer un projet énergie pour la Bretagne

- poursuivre les programmes d'investissements capacitaires pour réduire la vulnérabilité du réseau
- susciter avec le Conseil Régional une politique de diversification énergétique
- se doter d'un plan directeur pour les ENR
- promouvoir la HQE
- mettre en place une politique régionale de valorisation technologique dans le domaine de l'énergie

pilotage DRIRE/DRE

Électricité : L'action de l'État en Région Bretagne

■ L'exercice PPI

- l'exercice PASER a fourni les données régionales pour l'exercice national
- problématiques de la Bretagne intégrées à l'exercice national
- PPI transmise au parlement dans les semaines à venir

Électricité : L'action de l'État en Région Bretagne

- **L'élaboration du 2ème schéma de développement du réseau public de transport**
 - l'objectif : identifier les zones de fragilités électriques à échéance 2012 et 2020
 - l'organisation en Bretagne : mise en place du CRC
 - le planning : juin 2006
 - le contenu : base du scénario R1 et intégration des spécificités régionales

Électricité : L'action de l'État en Région Bretagne

■ Conclusion

- énergie : sujet important pour la Bretagne
- concertation régionale
- les réflexions sont engagées

Électricité

